



Kubski Grégoire, Rey Benoît

Etat des lieux actuel des médias fribourgeois, de leur financement et de leur avenir

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 19.01.21

Transmission au CE : *20.01.21

Dépôt et développement

Dans son édition du 13 janvier 2021, les *Freiburger Nachrichten* annonçaient la suppression de 5.5 équivalents plein temps. De manière plus générale, la crise que traverse actuellement la Suisse affecte clairement les différents acteurs médiatiques fribourgeois et a des conséquences tangibles. Dès lors, il s'impose de dresser un état des lieux de leur situation.

Durant la première vague de la pandémie, un mandat interpartis (2020-GC-52) avait été déposé afin que l'Etat intervienne pour soutenir provisoirement les médias fribourgeois. Le Conseil d'Etat a intégré, dans son plan de relance, une aide aux médias. Cependant, il est essentiel de voir au-delà de la crise actuelle et d'analyser à long terme la viabilité des médias fribourgeois qui assurent une part essentielle de service public, en cas de crise ou en temps ordinaire. Notre canton a la chance de pouvoir compter sur de nombreux acteurs médiatiques indépendants qui apportent une couverture régionale de qualité. Ce postulat vise ainsi à dresser l'état des lieux du paysage médiatique fribourgeois et à anticiper les difficultés rencontrées par ses acteurs pour éviter, à l'avenir, une perte de diversité et de qualité.

Dans le cadre de son plan de relance, le canton a fourni une aide initiale de 5.34 millions de francs maximum pour les médias. Une ordonnance sur les mesures économiques destinées à lutter contre les effets du coronavirus dans le domaine des médias a été promulguée. En parallèle, des mesures d'aide fédérales ont été prises en faveur des médias pour un montant initial de 57.5 millions de francs. Un paquet d'aides pérennes est actuellement en discussion aux Chambres fédérales, comprenant un soutien à la distribution matinale des journaux et une aide aux médias numériques.

En effet, si les aides d'urgence allouées par le canton et la Confédération ont temporairement donné un peu d'air, bienvenu, aux médias fribourgeois et contribué à stabiliser leurs finances durant la crise conjoncturelle que nous traversons, il doit être constaté que les modèles économiques traditionnels des médias sont en train de muter de manière structurelle. Les revenus publicitaires vont continuer de diminuer ces prochaines années et les réductions de charges commencent à toucher les rédactions et, partant, les contenus. Il existe donc un risque de perte de diversité et de qualité de nos médias. Dès lors, il y a lieu, comme cela avait été annoncé durant les discussions en plénum à propos du mandat susmentionné, d'effectuer une analyse approfondie de l'état actuel du paysage médiatique fribourgeois.

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil d'Etat de rendre un rapport qui traitera, d'une part, de l'état actuel et de la diversité des médias fribourgeois, de leurs sources de financement ainsi que de leur modèle économique. D'autre part, ce rapport évoquera, les différentes pistes possibles pour pérenniser l'offre diversifiée et de qualité existant à ce jour. Il y a lieu d'étudier sans tabou, dans le cadre de cette étude, les diverses aides étatiques envisageables, tant pour la presse écrite que pour les radios et autres types de médias fribourgeois. La création d'une fondation cantonale pour les médias, à laquelle l'Etat, les communes et des entreprises pourraient contribuer, mérite notamment d'être évaluée.
